



[Association de Médiation Artistique]

[L'accompagnement de projets artistiques]

Les projets artistiques en lien avec le public ne se réalisent pas par magie, loin s'en faut ! Différents milieux professionnels se croisent sans forcément partager les mêmes objectifs, les mêmes modes opératoires, le même langage. Pour un porteur de projet (qu'il soit enseignant, animateur, éducateur ou tout autre personne ayant un groupe à charge...) monter une action artistique avec son groupe relève le plus souvent du parcours du combattant. Rien dans sa formation initiale ne le prépare à monter ce type d'action. Que le projet touche au spectacle vivant, à l'audiovisuel, aux arts visuels ou encore au multimédia, les questions sont nombreuses et récurrentes : comment rédiger mon projet, où trouver les artistes intervenants, avec quels financements, pour quel volume horaire, y a-t-ils des diplômes requis, comment budgéter l'action etc...

Depuis sa création en 1996, notre association tente de répondre à cette attente forte et légitime. Au fil des années, l'accompagnement s'est fiabilisé, professionnalisé, des outils d'accompagnement ont vu le jour. Le réseau d'artistes adhérents à l'association s'est élargi à plus de 150 membres. Les porteurs de projets sont, chaque année, plus nombreux à solliciter nos services. Par son mode de fonctionnement original, ni structure de création, ni structure de diffusion mais structure de médiation, l'association « Les têtes de l'Art » a su trouver sa place entre les artistes, les porteurs de projets, les établissements culturels en défendant une idée simple : Développer une pratique artistique de qualité, sans parti-pris, au service du public.

A ce titre, notre association revendique une véritable compétence en la matière. Nous vous invitons à découvrir dans ce document notre vision de ce travail...



Les Têtes de l'Art (Association Loi 1901) : 29, rue Toussaint 13003 Marseille
Tél. 04 91 50 77 61 - Fax : 04 91 62 02 31 - Mél. lestetesdelart@wanadoo.fr
www.lestetesdelart.com

SIRET 405 103 169 00042 - APE 923A - licence n° 01 13 102

[Notre conception de l'accompagnement de projets]



Une approche originale accordant l'exigence artistique à l'accès à la culture pour tous, l'association « Les Têtes de l'Art » propose une approche innovante de l'action culturelle. A la croisée des milieux éducatifs, sociaux et culturels, l'originalité de notre démarche est de placer le projet au centre des préoccupations sans contraintes disciplinaires ou structurelles. Ainsi pensé, le projet peut se construire sur des bases solides avant de se décliner en objectifs opérationnels. Dans un second temps, la richesse de notre réseau d'artistes et de structures partenaires nous permet de cibler précisément les compétences ou les modes opératoires nécessaires au bon déroulement de chaque action.

Une pratique artistique actuelle qui tient compte des réalités et évolutions qui caractérisent la création contemporaine. Nos intervenants sont avant tout des artistes. Ce ne sont ni des professeurs, ni des animateurs. A ce titre, ils portent au travers de leur discipline un regard particulier sur notre société. Au travers de leurs ateliers, en plus d'un savoir faire, ils participent à la construction d'un sens critique et sensible porteur de respect et de diversité.



Une formation du spectateur par la pratique. Tout en respectant les autres modes d'interventions, nous privilégions la formation du spectateur par sa participation directe à un processus de création. Nous estimons qu'il est indispensable d'expérimenter individuellement la démarche, le savoir faire, l'émotion et le questionnement induit par toute expérience artistique. Par ce biais, l'individu développe une sensibilité qui modifie son rapport à la culture sans chercher pour autant à la professionnaliser.

Une valorisation de la démarche collaborative dans le processus de création. Les ateliers de pratique artistique mettent en présence, dans la majorité des cas, un artiste représentant une discipline face à un groupe. Cependant, hormis certaines disciplines plastiques, le processus de création relève d'une démarche collaborative où plusieurs corps de métiers apportent leur sensibilité et leur savoir faire. Aussi, nous semble t-il important, dans le cadre de nos ateliers de pratique artistique, de respecter ce processus collaboratif et de faire intervenir, au sein d'un même projet, plusieurs artistes apportant des compétences complémentaires



Une médiation équilibrée. La médiation de l'association ne remplace en aucun cas la nécessaire relation entre l'artiste et le porteur du projet. Elle contribue à valider la pertinence de l'action et garantit pour les deux parties que l'ensemble des paramètres ont été abordé, discuté et accepté par chacun.

Une fiabilisation des actions : L'intervention de l'association apporte une triple garantie au bénéfice de tous. Garantie pour le porteur de la qualification et de la motivation des artistes proposés par nos soins. Garantie pour l'artiste intervenant d'un cadre de travail et de conditions salariales conformes, de la motivation du porteur et du soutien technique et pédagogique de l'association. Garantie pour l'organisme financeur de la bonne utilisation des fonds mis en œuvre, par le biais des outils de suivi et d'évaluation propres à l'association, fiabilisant ainsi le déroulement du projet.



La défense d'un statut unique de l'artiste : Nous défendons l'idée que toute action d'un artiste auprès d'un public contribue directement au dynamisme du secteur culturel et favorise l'esprit critique, esthétique et créatif de chacun d'entre nous. A ce titre, toute intervention d'un artiste dans le cadre d'actions de sensibilisation auprès d'un public se doit d'être pris en compte au sein d'un régime social, fiscal et professionnel unique au même titre que son activité créatrice principale

Une présence sur le terrain : Un bon projet ne peut se résumer à un document administratif référencé dans un quelconque service. Sans dénigrer les dispositifs nationaux ou locaux existants, nous pensons que c'est uniquement sur le terrain que se prépare et s'accompagne une action. A ce titre, nous rencontrons systématiquement les différents acteurs d'un projet, visitons les lieux d'intervention avant et pendant les actions et évaluons régulièrement l'avancée des projets jusqu'à leur terme.



Une connaissance pointue des textes et dispositifs qui régissent la pratique artistique dans les différentes institutions : Monter un atelier de pratique artistique, c'est aussi se conformer aux textes réglementaires, respecter des procédures, rechercher des financements. Nombreux sont les artistes et porteurs de projets à se perdre dans les nombreux dispositifs existants. Sans revendiquer l'intitulé de centre de ressources, l'association a rassemblé la plupart des textes et dispositifs relatifs à la pratique artistique au niveau local et national. Le montage des projets se trouve ainsi facilité tout en respectant un cadre réglementaire légal.

Des modes d'interventions variés : Afin de toucher tous les publics, l'association multiplie les modes et les lieux d'interventions : du projet sur site au cœur des établissements, en passant par des classes et des séjours artistiques ou encore des actions de formations en direction des adultes encadrants. Dans toute la région, chacun peut bénéficier d'un accès à une pratique artistique adaptée à ses besoins.